

MAIRIE DE DOUAINS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 1^{er} Février 2017

L'an deux mil dix-sept, le premier février à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt-six janvier deux mil dix-sept, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Madame COUÂNON Catherine, Maire.

Etaient présents :

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO adjoints

MM Jean-Louis GUETTARD, Dominique TIRON, Philippe UHGETTO,

Absents excusés:

Philippe MARIE, Michel LE MORVAN

Sandrine PRUNIER BOSSION a donné pouvoir à Catherine COUÂNON

* * * *

M. Jean-Louis GUETTARD a été désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 16 Décembre 2016 est approuvé.

Préambule :

M Uhgetto demande à prendre la parole, qui accordé par l'ensemble du conseil municipal.

M Uhgetto remercie M. Guettard de son commentaire dans le dernier compte-rendu concernant l'organisation du marché de Noël.

S.N.A.

En date du 22 décembre 2016 la CAPE devient la S.N.A (Seine Normandie Agglomération)

Le président élu est Monsieur DUCHET et le délégué Monsieur LECORNU.

Les réunions de conseil communautaire auront lieu au LRBA. La prochaine est le 30 mars 2017.

Il devrait y avoir régulièrement des Parlements de Maires (anciennement Conseil de Maire)

Réunion du 13 décembre 2016

Suite à la délibération en date du 13 décembre 2016, le Conseil Communautaire de la Communauté de Commune de l'Agglomération des Portes de l'Eure a décidé d'approuver la seconde modification simplifiée du SCoT. La version numérique de cette seconde modification est disponible en Mairie ou sur le site de la CAPE. Un affichage est fait en mairie jusqu'au 13 février 2017.

Madame Le Maire pense à mettre à disposition des conseillers ce qui se fait en Conseil Communautaire afin que chacun donne son avis pour les éventuels votes.

Les prochaines réunions seront les 2 février 2017 (vote des statuts) et le 30 mars 2017.

Assainissement :

Madame Le Maire a reçu la société IC EAU. L'assainissement collectif serait dans la commune en 2020 :

- 2017 : recensement et présentation
- 2018 : lancement de l'appel d'offre
- 2020 : fin des travaux

Les hameaux de la commune ne seront pas raccordés sauf Brécourt

Le Normandie Parc est exclu du financement de la commune de Douains.

Le financement de l'assainissement collectif sera d'environ 2.5 millions.

SIEGE

Programmation travaux 2017

Le SIEGE demande aux conseillers municipaux de délibérer sur les travaux envisagés sur la commune.

Les élus souhaitent plus d'explication concernant ces montants. En attente de réponse la délibération est reportée au prochain Conseil Municipal.

Participation aux travaux d'électrification, versement des annuités 2017 :

Le versement des annuités 2017 sont de 3 335.86 €

FINANCE

Fiscalité directe locale 2016

Taxe d'habitation	Taux	Base	Produit
Commune	9.17	391 961	35 943
Syndicat	2.09	391 961	8 208
EPCI	7.33	391 961	28 731
Total produit			72 882
Taxe sur le foncier bâti			
Commune	24.14	447 860	108 113
Syndicat	5.26	447 860	23 575
EPCI	0.461	447 860	2 065
Département	20.24	447 860	90 647
Total produit			224 400
Taxe sur le foncier non bâti			
Commune	58.24	55 311	32 213
Syndicat	13.30	55 311	7 348
EPCI	2.98	55 311	1 648
Total produit			41 209
Cotisation foncière des entreprises			
EPCI	22.06	443 474	97 831
Total produit			97831

SDIS

La cotisation SDIS 2017 est de 11 318 €

PLU

La mairie a reçu un courrier de Monsieur Volpatti demandant la mise en place d'une réunion de travail concernant le Normandie Parc, suite à la réunion du 3 novembre 2016.

La commission PLU s'est réuni le lundi 30 janvier 2017 pour travailler sur cette futur rencontre.

M Uguen a présenté aux Elus un power point avec la zone du Normandie Parc et son accès.

La DRT avait fait remarquer qu'il ne voulait pas 2 accès sur la RD75, il avait proposé un seul rond-point dans cette zone pour supprimer les deux autres.

Monsieur Tiron demande à ce qu'il y ait plus d'espace vert sur la RD181

Monsieur Leroy demande d'épaissir le corridor vers le Sud ainsi que le long de la RD181.

Monsieur Uguen va donc retouché sa présentation suite aux remarques faites par les conseillers municipaux.

BILAN DES COMMISSIONS

SIVOS :

La dernière réunion du SIVOS avait eu lieu le 5 décembre 2015, Madame Prunier Bossion en avait fait le compte rendu lors précédent conseil municipal.

Les professeurs de l'école demandent pour la prochaine manifestation organisée par la mairie dans les locaux de l'école que les chaises et tables soient entreposées sous le préau afin de laisser l'accès aux placards de l'entrée.

Commission travaux :

Monsieur Tiron demande qu'un choix de travaux soit fait pour la maison de la place de la mairie.

Monsieur Leroy va faire une enquête de faisabilité courant 2017.

Monsieur Leroy va prochainement fixer une réunion de travail avec la commission travaux pour les projets 2018.

Monsieur Serrano avait envoyé un mail avec des suggestions de travaux, celles-ci vont être étudiées avec la commission travaux.

Les travaux pouvant être envisagé pour 2017 : réfection des trottoirs dans le bourg ; agrandir et bitumer le parking de l'Eglise ; supprimer le terrain de pétanque et le mettre au terrain de foot ; modifier l'agencement de l'air de jeux...

Concernant la pose de barrière dans le virage pour la sécurité, celle-ci ne sont pas envisageable car il y a des risque d'accrochage avec les engins agricoles. La DRT doit passer contrôler la sécurité des enfants concernant la sortie des élèves le long de la route.

CCAS :

La commission CCAS se reuni le 7 février 2017

Commission animation :

- Marché de Noël : bénéfice 560 € divisé en 2 avec l'école. Cette journée c'est très bien passée.
- Maison illuminée : 25 participants.
- Loto : en deux jours les inscriptions étaient closes.
- Nouveauté : un loto enfants sera organisé le 11 mars après midi grâce aux bénéfices du marché de Noël, il est ouvert aux enfants de 5 à 11 ans et gratuit.

Monsieur Uguen demande pourquoi avoir limité le loto aux enfants de 5 à 11 ans. Monsieur Uhgetto répond que c'est un loto imagé et que les lots ne correspondent pas à des enfants de plus de 11ans.

- En projet : tarot et Pocket

Commission Foot :

Un contrôle sécurité a été fait sur les buts du terrain de foot par la société SOCOTEC. Suite au compte rendu reçu le président du club va être convoqué en mairie.

Commission cimetièrè :

Réunion le 7 décembre 2016 au département : zéro Phyto.

Au 1er janvier 2017...

■ Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts [d'agrément], des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public

- Ne concerne donc pas les cimetières ou terrains sportifs clos et ... les voiries étroites ou difficiles d'accès

■ Ne concernera ni les produits de bio-contrôle, ni les produits à faible risque, ni les produits autorisés en AB.

... et le 1er janvier 2019

■ Interdiction de commercialisation et de détention des produits phytosanitaires à usage non-professionnel.

Lorsque la commune souhaitera traiter, il faudra prévenir 24 h avant par un affichage et fermer le lieu au public.

Evolution des cimetières :

■ 1. Tolérer la végétation

- Seuil d'intervention (type de végétaux, hauteur, taux d'occupation...)
- Fonction du substrat (pavés, graviers...)
- Fonction de l'image renvoyée par le lieu (jardin du souvenir, monuments, sépultures abandonnées, espaces périphériques...)
- Dans tous les cas, intervenir visiblement (pas d'impression de laisser-aller)
- Communiquer sur site (explication réglementation, protection santé et eau...)

■ 2. Prévenir les problèmes d'entretien

- En aménageant ou réaménageant progressivement les zones les plus problématiques et/ou les plus sensibles
 - Hiérarchiser les difficultés
 - Aménager ou réaménager
 - Simplifier l'aménagement du site
- En instaurant un règlement intérieur de cimetière adapté
 - Limiter les sépultures abandonnées
 - Disposition des nouvelles sépultures

■ 3. Intervenir curativement sur la végétation

- Mais sans phyto !
- => Les alternatives...
 - désherbage mécanique
 - désherbage thermique
 - désherbage manuel

A l'avenir, les gravillons vont être retirés des cimetières pour permettre l'accès aux personnes handicapées.

La réglementation :

Un cimetière doit avoir un règlement intérieur, celui va donc être mis en place prochainement.

Commission fleurissement :

L'entretien général d'un village est de créer de plus en plus leur propre plateforme, leur propre serre pour faire leurs plantes.

Compte rendu villes et villages fleuris 2016 :

Les bordures sont bien dressées et cela fait bien ressortir les massifs, lesquels sont bien entretenus. Suite aux suggestions du jury, un paillage sera effectué.

La commune est inscrite pour 2017

Commission commémoration :

Monsieur Guettard n'a pas de nouvelle du Président des anciens combattants de Vernon pour venir le 10 juin 2017.

Monsieur Guettard demande que l'on fasse une réunion de préparation pour cette manifestation.

URBANISME

Le conseil municipal doit préempter pour :

- Les poiriers surets : les élus ne souhaitent pas exercer leur droit de préemption à la majorité
- 9 rue du Poirrier jaune : les élus ne souhaitent pas exercer leur droit de préemption à la majorité

INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le conseil municipal que la population de Douains est de 506 habitants au 1^{er} janvier 2017. Madame Le Maire demande qu'il soit délibéré l'augmentation des indemnités des élus au prochain conseil municipal.

Madame Le maire a donné son accord à l'association ACCORD'EURE pour faire un concert dans l'Eglise de Douains le 24 juin 2017

Le projet Village des Marque au Normandie Parc passait en audience au tribunal de Douai le 31 janvier 2017, nous sommes en attente des conclusions des audiences.

Les horaires de la permanence du vendredi seront dans un premier temps pour une période d'essai de 17h à 19h à partir du 10 février 2017.

Monsieur Uhguetto informe le conseil municipal de la présence de rat à la mare. Le nécessaire a été par l'employé communal.

Monsieur Leroy demande s'il est possible de faire un aménagement à la mare soçeuse. Actuellement il y a des ronces et des roseaux à voir pour débroussailler autour. Voir aussi pour faire une ceinture végétale.

Monsieur Leroy informe le Conseil municipal qu'une personne de Douains souhaité réserver la salle communal, celle-ci est déjà réservée par une personne extérieur qui la réserve chaque

année à cette même date. N'est-il pas possible de faire une priorité aux habitants, si oui sous quelle façon le mettre en place ? Madame Le Maire va réfléchir à la question.

Monsieur Serrano demande si la réception des travaux des travaux d'aménagement de la route (dodane) a été faite. Nous sommes en attente de nouvelle de l'entreprise Gagneraud.

Fin de la réunion à 23h50

Vu, le Maire

C. COUÂNON